

Techniques d'élevage des agneaux en bergerie : nécessité d'un regard « travail »

Indoor lamb rearing: attention to working conditions would be necessary

V. BELLET (1), M. BARLERIN (2), Y. CLOCHARD (3)

(1) Institut de l'Élevage - B.P. 191 - 86005 POITIERS CEDEX

(2) Chambre d'Agriculture de la Vienne - B.P. 129 - 86004 POITIERS CEDEX

(3) ARACT Poitou-Charentes - 32 rue du XXIème siècle - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

INTRODUCTION

L'élevage ovin a connu une très forte décroissance de ses effectifs en Poitou-Charentes : de l'ordre de 30 % en 10 ans. Ce recul s'est essentiellement fait au profit des grandes cultures et de l'élevage bovin viande, moins contraignants sur le plan du travail. L'élevage ovin se caractérise en effet par le nombre d'animaux présents et la fréquence des interventions, mais aussi par une faible mécanisation, dans la mesure où le peu d'investissements nécessaires a toujours été mis en avant comme un de ses atouts. Une étude a donc été menée, dans le cadre du Réseau d'Élevage Ovin de Poitou-Charentes et sur financement européen (FEOGA 5b), afin de relier les écarts de temps de travaux à l'organisation des élevages, qu'il s'agisse de pratiques, d'équipements ou d'éléments structurels.

1. DISPOSITIF

170 élevages ont été enquêtés à l'aide, d'une part de la méthode Bilan Travail (Institut de l'Élevage - INRA, 1993), et d'autre part, d'une grille de notation des atouts et contraintes des élevages. Ces enquêtes ont été réalisées par les Chambres d'Agriculture et Organisations de Producteurs de la région, auprès d'élevages spécialisés ou mixtes.

L'analyse présentée ici ne porte que sur le travail d'astreinte, première contrainte de l'activité d'élevage. Elle a été axée sur l'explication du temps de travail d'astreinte par les techniques d'élevage en bergerie (exclusion des élevages en production dominante d'agneaux d'herbe). La méthode de traitement retenue est la régression multiple, afin d'obtenir un modèle explicatif des temps de travaux. Pour cela, les variables qualitatives « atouts-contraintes » ont été recodées en nominales en fonction du degré de contrainte.

Tableau 1
Appréciation des contraintes sur deux techniques d'élevage des agneaux en bergerie

Classe de contrainte	0	1	2	3
Matériel d'allaitement artificiel	Absence d'AA	Louve	Seau	Biberon
Distribution du concentré aux agneaux de bergerie	(Absence d'agneaux de bergerie)	A volonté	Rationné	

2. RÉSULTATS

2.1. L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL

Les 2 premiers facteurs explicatifs sont des éléments structurels : à cellule de base et contraintes identiques, une brebis supplémentaire entraîne 1,6 heure de travail d'astreinte en plus, et à cheptel et contraintes identiques, une personne de plus dans la cellule de base se traduit par 425 heures supplémentaires (pour l'ensemble de la cellule. L'allaitement arti-

ciel des agneaux que leur mère ne peut nourrir correctement est une pratique quasi-systématique dans les élevages ovins de la région (ici 90 % de la base), mais l'équipement n'est pas toujours adapté à l'importance du travail à réaliser. Le recours ou non à l'allaitement artificiel et le matériel utilisé apparaissent ici comme le premier facteur non structurel d'explication des écarts de temps de travaux, avec un écart entre classes de près de 170 heures par élevage (significatif à 1 %), ou encore de près d'une demi-heure par brebis (significatif à 1 %).

2.2. LA DISTRIBUTION DU CONCENTRÉ AUX AGNEAUX DE BERGERIE

Le rationnement du concentré distribué aux agneaux de bergerie est une technique qui a toujours fortement été encouragée par les organisations économiques, d'abord dans les années 80 pour maîtriser l'état d'engraissement des agneaux, puis dans les années 90 pour limiter l'apparition des problèmes de coloration de gras. Or la majorité des éleveurs a toujours été réticente à l'application de ce conseil, face aux contraintes que cette technique engendrait, qu'il s'agisse de la surface de bâtiment nécessaire ou du temps de travail supplémentaire. Ainsi, dans la base enquêtée, le recours au rationnement, même partiellement, ne représente que 15 % des élevages. De fait, la contre-partie en temps de travail apparaît relativement lourde : près de 400 heures par élevage (significatif à 3 %), plus d'une heure par brebis (significatif à 1 %).

Tableau 2
Modèle explicatif du Travail d'Astreinte ovin
(123 élevages, moyenne : 1 969 heures,
corrélation multiple au carré : 0,46)

Facteur	Impact	Probabilité
Effectif	+ 1,6 heure/brebis	< 1 %o
Nombre de personnes de la Cellule de base	+ 428 heures/personne	< 1 %o
Travail d'astreinte non ovin	- 20 minutes/heure	< 1 %o
Matériel d'allaitement artificiel	+ 167 heures/classe	1,2 %
Distribution du concentré	+ 388 heures/classe	2,9 %

CONCLUSION

Ces premiers résultats portant sur l'ensemble des enquêtes réalisées entre 1995 et 2000 montrent bien l'impact des techniques d'élevage sur le temps de travaux. Le choix de techniques simplifiées, comme l'absence d'allaitement artificiel (notamment par la vente à des engraisseurs) ou l'absence de rationnement du concentré, s'avère logiquement payant en temps de travail économisé. Face à l'aspiration croissante des éleveurs ovins à une amélioration de leurs conditions de travail, l'élaboration d'un message technique doit nécessairement s'accompagner d'une prise en compte de cette « dimension travail ».